

28 septembre 2017 | @Marianne Skorpis, Côme Peguet

Avortement : bientôt la fin d'un tabou en Irlande ?

Pays : [Irlande](#)Tags : [Avortement](#), [Droit des femmes](#), [Religion](#)

L'Irlande est le seul pays européen avec Malte où l'avortement est encore interdit. [Le 14 juin dernier](#), le Premier ministre Leo Varadkar a annoncé un référendum l'an prochain pour changer la loi. Les Irlandaises espèrent qu'il mettra fin à l'interdiction, car elles sont des milliers chaque année à devoir se rendre à l'étranger pour une IVG. Un voyage cher et souvent traumatisant. Or le vent semble tourner : la très catholique République est devenue il y a deux ans le seul pays au monde à autoriser par référendum le mariage pour les couples de même sexe. A l'image de son nouveau Premier ministre, d'origine immigrée et homosexuel, l'Irlande a bel et bien changé. Au point de dépasser l'un de ses plus grands tabous ?


 L'avortement toujours interdit en Irlande

Dès son premier jour à la tête du gouvernement, Leo Varadkar déclare que le ministre de la Santé Simon Harris sera chargé "d'avancer sur une législation qui permettra la tenue d'un référendum sur le huitième amendement en 2018". Il ne donne pas d'indication sur la question qui sera posée aux électeurs, ni sur le fondement juridique du scrutin, mais l'annonce est là : un référendum sur le huitième amendement à la Constitution irlandaise, qui proclame que la vie du fœtus est aussi importante que celle de sa mère et interdit de fait l'avortement.

Ce serait un changement bienvenu que le Premier ministre annonce des mesures pour comprendre pourquoi les femmes ressentent le besoin de recourir à l'avortement

Cora Sherlock, Pro-Life Campaign - 23/08/2017

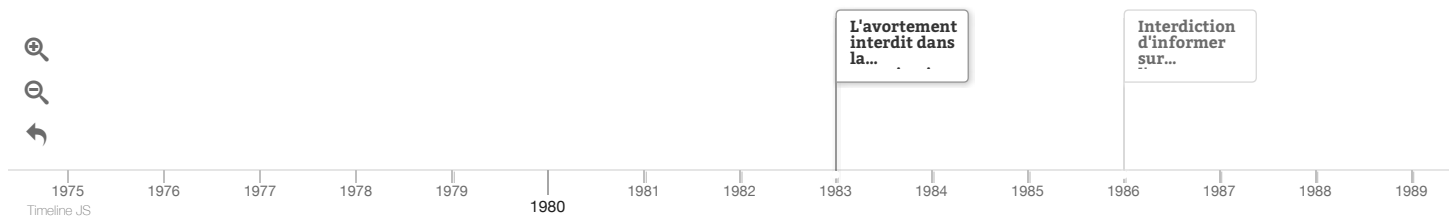
Du côté des "pro-choix", comme la Coalition to repeal the 8th (coalition pour abroger le huitième amendement), l'annonce est accueillie avec autant d'enthousiasme que de vigilance : "Nous appelons notre nouveau Premier ministre Leo Varadkar à respecter son engagement [...]. Il ne peut pas y avoir de délai supplémentaire sur cette question", [insiste Ailbhe Smyth](#), sa co-fondatrice. "Au lieu de prévoir un référendum, ce serait un changement bienvenu que le Premier ministre annonce des mesures pour comprendre pourquoi les femmes ressentent le besoin de recourir à l'avortement", rétorque Cora Sherlock, [de l'organisation Pro-Life Campaign](#). Depuis, pro et anti-avortement font campagne à coup de manifestations, de tracts et d'arguments. Cette bataille, si elle en est peut-être l'une des dernières, est une étape de plus dans une lutte de près de trente-cinq ans.

 Notre timeline interactive retrace les évolutions de la législation irlandaise sur l'avortement :

L'avortement interdit dans la Constitution

Les Irlandais adoptent par référendum un amendement à la Constitution, qui donne les mêmes droits au fœtus qu'à la mère. L'avortement a toujours été proscrit en Irlande, mais ce référendum est une victoire des "pro-vie", qui veulent inscrire cette interdiction dans la Constitution. L'avortement est puni de la prison à perpétuité.

juridiction
d'informer sur
l'avortement à
l'étranger



Une lente évolution législative

L'avortement a toujours été proscrit en Irlande, avant même son indépendance. L'introduction de cette interdiction dans la Constitution a lieu en 1983, après une virulente campagne des "pro-vie", qui s'inquiètent notamment de l'arrêt "Roe v. Wade" de la Cour suprême américaine. La plus haute juridiction d'appel américaine reconnaît alors l'avortement comme un droit constitutionnel et ses opposants craignent une décision similaire dans leur pays. Depuis, la législation irlandaise a lentement évolué, au gré de cas particulièrement médiatisés et de critiques d'institutions internationales, comme la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH) et le Comité des droits de l'Homme de l'ONU. Depuis 2013, l'avortement est autorisé lorsque la vie de la mère est en danger et la peine de prison pour avortement illégal a été réduite à quatorze ans (elle était auparavant à la perpétuité).

[Vingt-six avortements "légaux"](#) ont ainsi eu lieu en Irlande en 2015. Mais l'interdiction n'a jamais empêché des milliers d'Irlandaises à mettre fin à leur grossesse. Certaines le font sur le sol irlandais, souvent à l'aide de pilules abortives. Elles sont aidées par des organisations comme Women on Web, un collectif international qui propose une aide à l'avortement médicamenteux en ligne ou ROSA Ireland, dont le bus a sillonné le pays pour distribuer des pilules abortives. S'il est difficile de savoir combien de femmes ont recours à cette méthode, on estime qu'au moins 3 500 Irlandaises par an vont avorter à l'étranger, majoritairement au Royaume-Uni voisin.



© Artur Widak / NurPhoto

Des activistes pro-avortement lors d'une manifestation à Dublin, le 8 mars 2017

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies conformément à notre politique de données personnelles. [En savoir plus ?](#)



Traverser la mer d'Irlande pour se rendre dans une clinique à Londres ou à Manchester a un coût financier, qui s'élève souvent à plus d'un millier d'euros. Mais les Irlandaises payent aussi un lourd tribut humain. "Les législateurs de ce pays doivent se rendre compte que ces femmes sont des citoyennes de notre pays et que nous les abandonnons au moment où elles sont le plus vulnérables", s'indigne la députée Kate O'Connell [dans un article de la BBC](#). Les activistes "pro-choix" dénoncent les conditions dans lesquelles la législation irlandaise force les femmes à avorter : à l'étranger, souvent seules et obligées de reprendre l'avion peu après l'opération.

Frances, une jeune femme partie mettre à fin à sa grossesse en Angleterre, a cherché une aide médicale à son retour en Irlande. Elle explique [à Amnesty International](#) combien les soignants qu'elle a rencontrés ont été brutaux avec elle, simplement parce qu'elle avait avorté : "Je me rappelle que la manière dont l'infirmière et les autres m'ont traitée était horrible. Elle était tellement dédaigneuse et cruelle. Cela m'a fait me sentir très mal et je n'ai plus cherché à obtenir de l'aide après". Et de conclure que si elle n'avait pas eu à aller se rendre en Angleterre, "cela aurait été... beaucoup moins stressant et on se serait correctement occupé de moi".



© PETER MUHLY / AFP

Une manifestation contre la loi qui autorise l'avortement dans un petit nombre de cas à Dublin, le 10 juillet 2013

Une expérience stigmatisée

Son expérience est représentative de la stigmatisation qui pèse sur les Irlandaises qui ont avorté. Le mot "avortement" même est très connoté. Ailbhe Smyth explique avoir volontairement décidé de ne pas l'inclure dans le nom de la coalition qu'elle dirige, se contentant de l'appellation plus consensuelle de "Repeal the 8th".

Une chape de plomb qui s'explique par la forte tradition catholique de l'Irlande -l'église catholique est opposée à l'avortement et favorable à l'inscription de son interdiction dans la Constitution- et par la force du bloc "pro-vie" dans le pays. Il a joué un rôle majeur lors du référendum de 1983 et continue à se mobiliser sur des sujets de société, comme l'euthanasie. Il va de la Prolife Campaign, qui fait du lobbying au niveau politique, à des groupes plus militants comme Youth Defence, qui n'hésite pas à manifester avec des photos de fœtus. Certaines organisations anti-avortement ont par ailleurs des liens avec l'église catholique, comme le souligne cet article du [Times](#).

Un pays en plein changement

La répression sexuelle dont la société irlandaise a fait l'expérience pendant si longtemps [...] est en train de disparaître

Ailbhe Smyth, Coalition to repeal the 8th

Aujourd'hui, les Irlandaises sont de plus en plus nombreuses à témoigner de leur avortement et elles le font de moins en moins souvent anonymement. Le pays a évolué depuis 1983. En avril 2017, [une assemblée citoyenne](#) chargée de conseiller le gouvernement irlandais vote à 64% pour une légalisation quasi-totale de l'avortement.

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies conformément à notre politique de données personnelles. [En savoir plus ?](#)



même sexe (2015) et la loi sur le droit des transsexuels à changer d'état civil (2015).

Une évolution qui s'explique par la bonne santé économique du pays, qui a définitivement clôt le chapitre de la crise financière. Les habitants se montrent "plus individualistes dans leur approche des pratiques sexuelles", dont ils considèrent qu'elles relèvent de la sphère privée. La sécularisation du pays est en marche, même si le catholicisme y conserve encore un poids bien réel. Plusieurs ONG et mouvements travaillent à réduire son influence, notamment dans le domaine de l'éducation. Et Ailbhe Smyth de conclure : "Avant, vous suiviez l'autorité de l'Eglise, ses règles et ses lois, alors que maintenant les Irlandais sont plus susceptibles de prendre les décisions eux-mêmes".

Cliquez [ici](#) pour revenir en haut de l'article.

@Marianne Skorpis, Côme Peguet - Dernière m@j le 28 septembre 2017

<http://info.arte.tv/fr/avortement-bientot-la-fin-dun-tabou-en-irlande>



Irlande : le baptême, un frein pour entrer à l'Éducation, Irlande



Irlande : la république des enfants ? Education, Irlande



Irlande : le cauchemar du logement Social, Irlande

0 Commentaires arte-info-fr

S'identifier ▾

Recommander Partager

Les plus récents ▾



Commencer la discussion...

S'IDENTIFIER AVEC

OU INSCRIVEZ-VOUS SUR DISQUS

Nom

Soyez le premier à commenter.

S'abonner Ajoutez Disqus à votre site web !Ajouter DisqusAjouter Vie Privée

SITES ARTE

ARTE.TV
ARTE Programmes
ARTE Info
ARTE Future
ARTE Creative
ARTE Concert
ARTE Cinema
ARTE Radio
ARTE in English
ARTE en español
ARTE po Polsku

TÉLÉSPECTATEURS

Contact
FAQ
Charte des commentaires
VOD DVD
Newsletter

ENTREPRISE

Tout sur ARTE
Qui sommes-nous ?
Que faisons-nous ?
Notre organisation
Notre histoire

PROFESSIONNELS

Journalistes et partenaires
Emploi et stages
Appels d'offres
Enseignants et étudiants
Opérateurs de réseaux
Professionnels de l'audiovisuel
Sponsoring

DIFFUSION

Capter ARTE
Applis ARTE+7
HbbTV
Médias sociaux

INFOS LÉGALES

Protection des données personnelles
Mentions légales et crédits
CGU

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies conformément à notre politique de données personnelles. [En savoir plus ?](#)



Recherche

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies conformément à notre politique de données personnelles. [En savoir plus ?](#)

